

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Entre mai 2023 et janvier 2025, 118 immeubles et objets (« *Kleindenkmäler* ») situés sur le territoire de la commune de Colmar-Berg ont été repérés, inventoriés et analysés par les agents du Service de l'inventaire de l'Institut national pour le patrimoine architectural - INPA dans le cadre de la réalisation de l'inventaire du patrimoine architectural de la commune de Colmar-Berg.

Parmi ces 118 immeubles et objets, 64 ont été retenus comme dignes d'une protection nationale en vertu de l'article 23 de la loi modifiée du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel, dont 57 immeubles et 7 objets.

La Commission pour le patrimoine culturel (ci-après « la Commission ») salue en premier lieu la finalisation de l'inventaire du patrimoine architectural de la commune de Colmar-Berg et souligne l'importance de réaliser un tel inventaire pour l'ensemble des communes du Luxembourg. La Commission émet un avis favorable pour le classement en tant que patrimoine culturel national de l'ensemble des 64 immeubles et objets repris dans l'inventaire établi par l'INPA, et fait siennes les arguments présentés en faveur de ce classement.

La Commission recommande par ailleurs de renforcer la protection des ensembles ruraux intacts et cohérents par la création de secteurs protégés d'intérêt national ou de sites mixtes, étant donné qu'au regard des critères de la loi relative au patrimoine culturel, nombre de maisons et de constructions plus modestes, contribuant fortement à la qualité et à l'identité de l'espace urbain, ne sont pas prises en considération pour une protection nationale.

En ce qui concerne les différents plans intégrés dans l'inventaire de Colmar-Berg, il est proposé de présenter de manière plus visible tous les immeubles, parties d'immeubles et autres éléments jugés dignes de protection, dont notamment l'ensemble des murs d'enceinte de la ferme dite « Karelshaff ». Certaines remarques ont également été formulées au sujet des textes descriptifs, plusieurs passages méritent d'être revus et précisés afin de garantir une meilleure clarté et cohérence des informations.

Concernant l'ensemble chapelle et croix de chemin situé dans l'allée Grande-Duchesse Charlotte à Colmar-Berg, la Commission demande une protection plus élargie en tant que site mixte, intégrant également l'allée d'arbres, le pont et le parc y attenant.

Par ailleurs, la Commission propose de protéger plus systématiquement les jardins attenants aux immeubles qui répondent aux critères prévus, considérant qu'ils forment avec ces derniers un ensemble indissociable. Concernant le parc du château de Colmar-Berg, il est demandé d'approfondir la recherche sur les différentes espèces végétales ainsi que sur les tracés des sentiers et axes de vues.

Afin de faciliter l'accès à l'information pour l'ensemble des habitants du Luxembourg, la Commission recommande que l'inventaire de Colmar-Berg, de même que les futurs inventaires, soient également publiés en langue française.

Présent(e)s : Beryl Bruck, Christine Muller, Claude Clemes, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Marc Schoellen, Michel Pauly, Paul Ewen, Silvia Martins Coelho.

Luxembourg, le 23 juillet 2025

Commission pour le patrimoine culturel (COPAC)

23 juillet 2025 Votes
--

Inventaire du patrimoine architectural de la commune de Colmar-Berg

Description	Adresse ou lieu-dit	Numéro cadastral	Votes
Ensemble maison, étable et mur	10, Bamhaff COLMAR-BERG	106/767	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Ensemble ferme et atelier	1, Brosiushaff Brosiushaff, sans numéro COLMAR-BERG	405/1125 405/1126, 404/453	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Ensemble chapelle et croix	Allée Grande-Duchesse Charlotte, sans numéro COLMAR-BERG	121/1763	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Ferme	3, Enneschtewee 3A, Enneschtewee COLMAR-BERG	95/1781 95/1780	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Ferme	1, Karelshaff Karelshaff, sans numéro COLMAR-BERG	9/23 12/22	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Ensemble ferme, ateliers, fontaine, murs, lavoir, source captée et ponts	3, Lellingerhaff Lellingerhaff, sans numéro Auf dem Raedchen, sans numéro Zwischen den Hecken, sans numéro Saccord, sans numéro Im Hinger, sans numéro COLMAR-BERG	21/151 17/152, 10/140 83/133 111/0 113/64 89/129	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Maison	7, rue de Luxembourg COLMAR-BERG	379/921	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0

Ferme	1, rue Martzen COLMAR-BERG	133/730	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Ensemble ferme et station de transformation	19+21, rue de Mertzig Rue de Mertzig, sans numéro COLMAR-BERG	158/0 156/371	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Ensemble château, parc, tour, maison de portier, étable, cave, murs, lingerie, garage, dépôt, réservoirs d'eau et croix	12, rue de Mertzig Château de Berg, sans numéro Berg, sans numéro Rue de Mertzig, sans numéro 15, rue de Mertzig Rue Homecht, sans numéro Beim Jofferbour, sans numéro COLMAR-BERG	199/475 201/476, 202/1152, 202/1151 163/474, 205/478, 188/277, 188/278 162/473, 305/506, 182/720, 194/274, 183/721, 196/279 170/464 218/570 371/571	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Ensemble église, cimetière et mémorial	Rue de Mertzig, sans numéro Berg, sans numéro COLMAR-BERG	197/280, 196/279, 194/274, 193/273, 195/264 LUREF 74182E 97701N (voie publique) 188/277, 188/278	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Lavoir	Rue de Mertzig, sans numéro COLMAR-BERG	170/338	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Ferme	20+22, rue de la Poste COLMAR-BERG	109/2299	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Croix	Rue de la Poste, sans numéro COLMAR-BERG	105/1528	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Maison	25, rue Schantz Rue Schanz, sans numéro COLMAR-BERG	131/0 130/0, 132/0	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Chapelle	Rue Schantz, sans numéro COLMAR-BERG	138/1093	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0

Ensemble école et mairie	4A, avenue Gordon Smith 9, rue de la Poste COLMAR-BERG	105/1528	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Café et maison	6, avenue Gordon Smith COLMAR-BERG	99/2156	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Maison et étable	23, avenue Gordon Smith COLMAR-BERG	185/1393	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Maison	59, avenue Gordon Smith COLMAR-BERG	159/1481	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Canal	Im Aeltgen, sans numéro COLMAR-BERG	99/117	Cl : 10 Contre : 0 Abst : 1
Ensemble canal et barrages	Beim Canal, sans numéro Beim Wehr, sans numéro In der Oberstwies, sans numéro COLMAR-BERG	596/978 LUREF 74238E 96528N LUREF 74425E 96779N	Cl : 10 Contre : 0 Abst : 1
Pont	Beim Wehr, sans numéro COLMAR-BERG	LUREF 74305E 96539N	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0
Chapelle	Rue de Luxembourg, sans numéro COLMAR-BERG	473/1506	Cl : 11 Contre : 0 Abst : 0

Présent(e)s : Beryl Bruck, Christine Muller, Claude Clemes, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Marc Schoellen, Michel Pauly, Paul Ewen, Silvia Martins Coelho.